

MENUISERIES

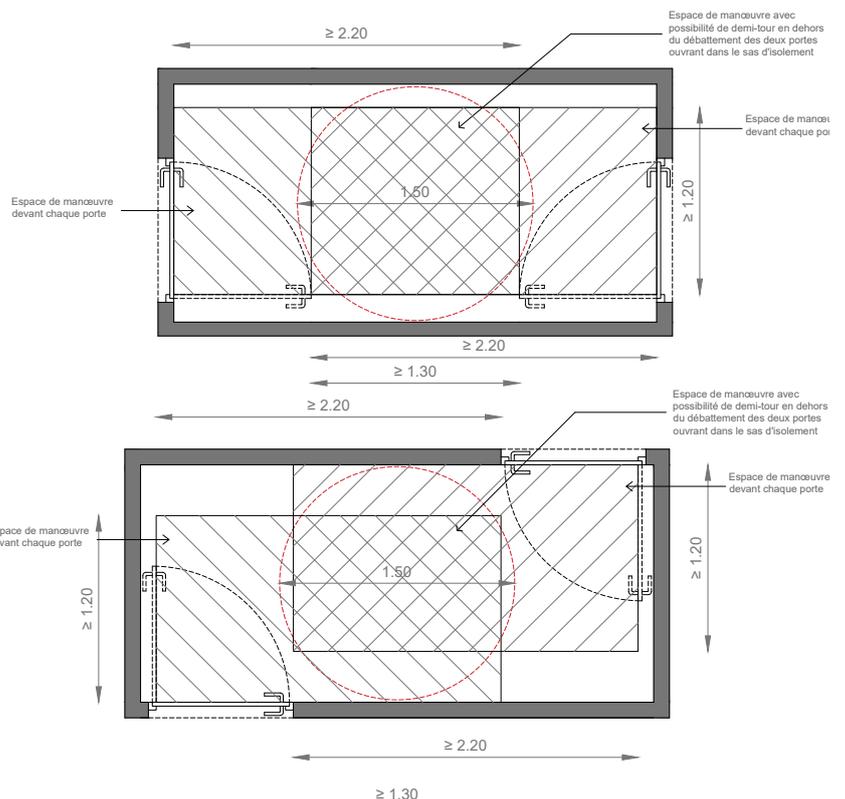
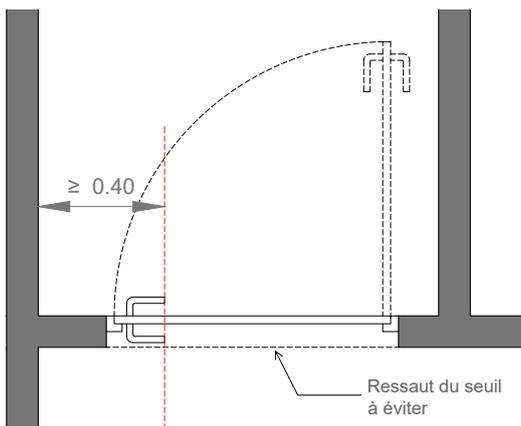
PRÉ-REQUIS

Pour une manipulation aisée d'une porte, aussi bien lors de l'ouverture que de la fermeture, il est recommandé de positionner l'axe extérieur de la serrure à 40 cm au minimum de la porte.

Lors de la conception d'un espace de distribution de plusieurs pièces (exemples : sas, couloir...),

il convient de prendre en compte, en dehors des débattements de porte :

- des espaces d'usage de manipulation de porte, de part et d'autre de la porte
- des espaces de manœuvre, dès lors que deux directions sont possibles



PORTES

Dimensions.

D'un point de vue réglementaire et pour rappel :

- la dimension des portes des parties communes doit être supérieure ou égale à 0,90 m, et donc offrir un passage utile supérieur ou égal à 0,83 m
- la dimension des portes, des caves et des celliers doit être supérieure à 0,80 m et donc offrir un passage utile supérieur ou égal à 0,77 m

De manière globale, nous pouvons retenir que le passage utile à prévoir doit être supérieur ou égal à 0,80 m.

Dimensions.

Aspect réglementaire

Le recours à des portes coulissantes peut être limité par des exigences réglementaires notamment en matière de sécurité incendie concernant les parties communes.

Les portes coulissantes à galandage doivent être équipées d'une poignée. L'encastrement de la porte sera donc partiel, réduisant le passage utile. Ces éléments sont à prendre en compte lors du choix de la largeur de la baie.

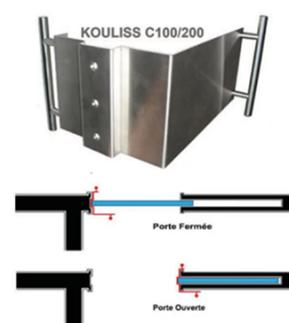
Point de vigilance

Cette solution, bien que présentant des avantages non négligeables notamment en limitant les débattements de portes, ne doit pas être une solution systématique et universelle. Effectivement, pour certaines situations, ce type de porte est une véritable entrave à l'autonomie ou nécessiterait obligatoirement d'être automatisée.

Exemples de poignées spécifiques.

Les poignées rondes sont à proscrire.

Concernant le choix des poignées, une attention particulière doit être portée sur les couleurs, voir la [Fiche 12. Signalétique & Information](#).



Exemples de serrures spécifiques.

Les poignées rondes sont à proscrire.

Concernant le choix des poignées, une attention particulière doit être portée sur les couleurs, voir la [Fiche 12. Signalétique & Information](#).



FENÊTRES

Poignées spécifiques.



VOLETS

La motorisation systématique des volets peut permettre une accessibilité pour tous.

Il convient de positionner le dispositif de commande du volet à l'entrée de la pièce, afin de faciliter son accessibilité, ce qui évite les difficultés d'accès lors de l'agencement d'une pièce, notamment dans la partie séjour.

Les solutions de type télécommande et commande radio demeurent un choix à privilégier avec la possibilité d'une commande regroupant les commandes de l'intégralité du logement.

CAS PARTICULIERS

Voir la [Fiche 12. Signalétique & Information, partie Portes ou Parois vitrées.](#)



POUR ALLER PLUS LOIN :
WWW.GUIDE-LOGEMENTS-ACCESSIBLES.FR



EN PARTENARIAT AVEC



Dans l'optique de la construction pour tous, ce guide, à destination des organismes Hlm, s'attache à proposer des aménagements et des conseils qui ne stigmatisent pas le logement. Il propose également des solutions conceptuelles pour offrir un logement que le locataire pourra facilement adapter avec ses propres produits d'assistance. Ce guide ne se substitue pas à la responsabilité du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre dans le choix de la conception des logements et des solutions techniques retenues.